



DÉCLARATION FINALE

TREIZIÈME SOMMET DE L'ALLIANCE BOLIVARIENNE DES PEUPLES DE NOTRE AMÉRIQUE/TRAITÉ DE COMMERCE DES PEUPLES (ALBA-TCP), TENU À L'OCCASION DE SON DIXIÈME ANNIVERSAIRE

Nous, chefs d'État ou de gouvernement des pays membres de l'Alliance bolivarienne des peuples de Notre Amérique-Traité de commerce des peuples (ALBA-TCP), *réunis* à La Havane, le 14 décembre 2014, pour fêter le dixième anniversaire de cet organisme d'intégration vraiment latino-américain et caribéen, qui repose sur des principes de solidarité, de justice sociale, de coopération et de complémentarité économique, et qui est né de la volonté politique et de la profonde vocation d'intégration de Fidel Castro Ruz et d'Hugo Rafael Chávez Frías.

Fêtant aussi le vingtième anniversaire de la première rencontre à La Havane de ces deux grands leaders de nos peuples, fidèles exposants et garants de l'héritage que nous ont légué les libérateurs de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Nous engageant fermement à consolider et à développer l'ALBA-TCP, et à lutter pour la seconde et définitive indépendance de l'Amérique latine et des Caraïbes, en accord avec les idéaux de nos hommes illustres, dans un contexte régional complexe caractérisé par une offensive du capitalisme transnational mondialisé et de l'impérialisme étasunien, lesquels prétendent déstabiliser et renverser des gouvernements progressistes élus démocratiquement par leurs peuples.

Convaincus que l'ALBA-TCP constitue aujourd'hui un bastion inexpugnable de la souveraineté des peuples de la région et des nations du Sud, *décidons* ce qui suit :

1. *Nous ratifions* les principes de solidarité, de véritable coopération et de complémentarité entre nos pays en matière d'exploitation rationnelle et centrée sur le bien-être de nos peuples de nos ressources naturelles – dont le potentiel énergétique –, de formation intégrale et intensive du capital humain qu'exige notre développement et de prise en charge des besoins et des aspirations de nos populations, tous principes entérinés dans la Déclaration conjointe signée par Fidel Castro et Hugo Chávez, et dans d'autres documents.

2. *Nous nous félicitons* de l'adhésion comme membres de plein droit de Saint-Kitts-et-Nevis et de la Grenade, nations caribéennes sœurs qui souscrivent aux principes fondateurs de l'ALBA-TCP.

3. *Nous nous félicitons* des progrès enregistrés dans les négociations du Traité constitutif de l'ALBA-TCP.

4. *Nous renouvelons* notre appui aux efforts que déploie le gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela, sous la conduite de son président Nicolás Maduro Moros, pour préserver l'immense héritage d'Hugo Chávez Frías,

5. *Nous appuyons* les efforts que déploie le gouvernement du Gouvernement bolivarien de Venezuela pour maintenir la paix dans le pays et pour mettre définitivement fin aux tentatives de déstabilisation et à la guerre économique déclenchée par les ennemis internes et externes de la Révolution bolivarienne, ces agressions constituant aussi une menace aux efforts d'intégration de toute la région.

6. *Nous condamnons énergiquement* l'adoption par le Congrès des États-Unis de sanctions contre la République bolivarienne du Venezuela et *exprimons* notre appui et notre solidarité les plus fermes avec le peuple et le gouvernement de ce pays frère, tout en soulignant

que les pays membres de l'ALBA-TCP ne permettront pas ce recours à des vieilles pratiques déjà appliquées dans la région pour fomenter un changement de régime politique, comme cela est arrivé dans d'autres parties du monde. *Nous rejetons de même fermement* n'importe quelle agression, qu'elle soit légale, économique ou politique, contre la République bolivarienne du Venezuela, et contre tout autre membre de l'ALBA-TCP.

7. *Nous soutenons* l'attachement de la République bolivarienne du Venezuela au projet PETROCARIBE, dont l'utilité et la contribution à la sécurité énergétique et au développement économique et social des pays membres sont largement reconnus, et *nous rejetons* les campagnes de diffamation visant PETROCARIBE.

8. *Nous nous félicitons* de la rencontre du Réseau de réseaux « Défendons l'humanité » (REDH), qui s'est tenue à Caracas (Venezuela) du 11 au 13 décembre dernier, à l'occasion de son dixième anniversaire, et *continuons de soutenir* son rôle de mobilisateur de l'opinion publique internationale en faveur des causes les plus justes et contre la domination impérialiste.

9. *Nous réclamons une fois de plus* que le gouvernement des États-Unis d'Amérique modifie sa politique envers la République sœur de Cuba, en levant immédiatement son blocus économique, commercial et financier, en cessant ses actions subversives, illégales et secrètes, dont celles basées sur les technologies de l'information et de la communication, qui violent la souveraineté et le droit des peuples à l'autodétermination, en arrêtant d'inscrire absurdement Cuba sur sa liste arbitraire des États qui parrainent le terrorisme international et en libérant immédiatement les trois antiterroristes cubains toujours incarcérés d'une manière injuste aux États-Unis. *Nous appuyons une fois de plus* le droit souverain de la République de Cuba de participer aux sommets des Amériques sans aucune condition, en accord avec

l'opinion que les peuples latino-américains et caribéens ont exprimée au Sixième Sommet de Cartagena.

10. *Nous soutenons* les pays lésés par des intérêts de transnationales et de spéculateurs financiers qui ont un droit de légitime défense contre les sentences émises par des instances arbitrales extraterritoriales. À cet égard, *nous réitérons* les engagements que nous avons pris à la Deuxième Conférence ministérielle sur les États et les transnationales, notamment le démarrage de l'Observatoire du Sud.

11. *Nous réitérons* notre solidarité avec le droit juste et historique de la Bolivie à un débouché souverain sur la mer.

12. *Nous nous félicitons* du fait que la République sœur d'Équateur assumera en 2015 la présidence *pro tempore* de la CELAC, conformément à la décision adoptée par le Troisième Sommet tenu à San José du Costa Rica. *Nous réitérons* notre engagement d'appuyer son action à la tête de cette Communauté et de travailler au renforcement et à la consolidation de la CELAC, le mécanisme de concertation politique et d'intégration de nature vraiment latino-américaine et caribéenne.

13. *Nous félicitons* l'État plurinational de Bolivie d'avoir été récemment élu au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, à compter de 2015, ce qui constitue une reconnaissance à l'action louable de son gouvernement, sous la conduite du président Evo Morales Ayma, en faveur de ces droits. *Nous exprimons* notre solidarité avec la Bolivie et *ratifions notre engagement* de l'appuyer dans cette nouvelle tâche importante.

14. *Nous nous félicitons* de l'élection de la République bolivarienne du Venezuela comme membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies pour la période 2015-2016, ce qui traduit le grand prestige et la grande autorité gagnés par ce pays et l'appui de la

majorité de la communauté internationale à la révolution conduite par le président Nicolás Maduro Moros. *Nous réitérons notre engagement de soutenir l'action du Venezuela à cette instance.*

15. *Nous félicitons* l'État plurinational de Bolivie pour avoir assumé avec succès la présidence du Groupe des 77 et Chine, lequel a atteint des résultats qui ont contribué à la dignité des peuples du Sud, à la lutte pour l'élimination de la pauvreté et de la faim, et qui ont promu le respect des droits de la Terre nourricière et l'action engagée pour atteindre le mieux-vivre en harmonie avec la Nature.

16. *Nous nous félicitons* du fait que la République bolivarienne du Venezuela assumera prochainement, en avril 2016, la présidence *pro tempore* de l'Union des nations sud-américaines (UNASUR).

17. *Nous félicitons* le gouvernement de la République d'Équateur pour l'inauguration du nouveau siège d'UNASUR à Quito, le Milieu du Monde, et pour la relance de l'intégration sud-américaine, qui se voit renforcée par la nomination de l'ancien président Ernesto Samper comme son secrétaire général, par l'adoption de la citoyenneté sud-américaine et par la création de l'École de Défense sud-américaine, entre autres aspects saillants.

18. *Nous réaffirmons* notre appui à la République bolivarienne du Venezuela qui assumera la présidence du Mouvement des pays non alignés à partir de 2015.

19. *Nous félicitons* M. Gaston Alphonso Browne de son élection, le 12 juin, au poste de Premier ministre d'Antigua-et-Barbuda ; le compagnon Evo Morales Ayma de sa réélection, le 12 octobre dernier, à la présidence de l'État plurinational de Bolivie ; et M. Roosevelt Skerit, Premier ministre de la Dominique, pour sa réélection du 8 décembre dernier, ce qui réaffirme la grande vocation démocratique des peuples de l'ALBA-TCP.

20. *Nous félicitons* les parties aux dialogues de paix tenus à La Havane pour les progrès accomplis entre le gouvernement colombien et les FARC-EP, et *nous réitérons* notre appui résolu à un accord qui mette définitivement fin au conflit et permette de construire une paix stable et durable en Colombie.

21. *Nous appuyons* la lutte de la République argentine pour sa souveraineté sur les îles Malvinas, Georgia du Sud et Sandwich du Sud et sa défense de sa dignité nationale, de sa souveraineté et de son autodétermination face aux attaques des fonds-vautours.

22. *Nous maintiendrons* et *enrichirons* notre coopération solidaire avec la République sœur d'Haïti et nous soutiendrons tous les efforts de notre région et d'autres pays du monde pour en garantir le relèvement économique et social.

23. *Nous ratifions* la nature latino-américaine et caribéenne de Porto Rico et *réitérons* que sa pleine indépendance et sa totale décolonisation constituent un point d'un grand intérêt pour les pays membres de l'ALBA-TCP.

24. *Nous soulignons* l'importance que l'ALBA-TCP confère à la réparation des dommages causés par le génocide contre la population autochtone et par l'esclavage instauré dans les Caraïbes, et *nous appuyons* l'idée d'entamer avec les pays européens directement impliqués dans ce génocide de la population autochtone et la possession d'esclaves un dialogue sur cette réparation et sur les séquelles de ce crime contre l'humanité.

25. *Nous insistons* sur le droit des pays caribéens de recevoir un traitement juste et différencié, compte tenu de l'échelle réduite de leurs économies, des vulnérabilités spécifiques auxquelles ils sont exposés, des caractéristiques de leurs productions et de leurs exportations et des effets destructeurs des changements climatiques, en particulier des cyclones qui frappent d'ordinaire plusieurs d'entre eux à la fois.

26. *Nous ratifions* le droit des petits États insulaire des Caraïbes, dont la plupart reçoivent le traitement injuste de « pays à revenu intermédiaire », à bénéficier de conditions préférentielles en matière de coopération, de commerce et d'investissement.

27. *Nous soulignons* que la crise climatique est l'un des plus graves problèmes qui se posent à l'humanité et que sa cause structurelle en est les modèles politiques et économiques fondés sur les normes de production et de consommation intenable des pays développés qui provoquent toujours plus d'iniquité, d'injustice et de pauvreté. À cet égard, *nous réaffirmons* l'engagement des pays membres de l'Alliance envers la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en tant qu'instance multilatérale de négociation dans ce domaine, et la nécessité impérieuse d'en respecter les principes, notamment ceux des responsabilités communes mais différenciées, et de l'équité, comme la Vingtième Conférence des Parties à la Convention, qui vient de se conclure à Lima (Pérou), le 14 décembre 2014, l'a confirmé une fois de plus. *Nous pressons vivement* les pays

développés à assumer cette responsabilité et à s'engager à réduire leurs émissions pour préserver la vie sur la planète.

28. *Nous appelons* à une réunion de négociateurs et de ministres des Affaires étrangères des pays de l'ALBA-TCP qui serait chargée de coordonner les positions en vue de la Vingt et unième Conférence des Parties à la Convention prévue à Paris (France) en 2015.

29. *Nous appuyons* la convocation par la Bolivie, en 2015, d'une rencontre mondiale de mouvements sociaux pour la sauvegarde de la Terre nourricière, afin de faire face aux retombées nocives des changements climatiques.

30. *Nous réitérons* l'importance des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le développement socio-économique des pays membres de l'alliance et du renforcement de la coopération dans ce domaine conformément aux principes du droit international, afin de contribuer davantage au progrès du Programme de développement pour l'après-2015 et à la préservation des acquis de l'ALBA-TCP.

31. *Nous nous félicitons* de la proposition du Nicaragua de créer dans ce pays un centre de formation en technologie agricole de l'ALBA-TCP, afin de renforcer les échanges entre petits et moyens producteurs et coopérateurs des pays membres de l'alliance, et d'améliorer leur formation.

32. *Nous soulignons* que l'actualisation du modèle économique cubain, sa nouvelle Loi d'investissement étranger et sa Zone de développement spéciale de Mariel offrent des occasions supplémentaires d'accélérer et de consolider bien plus largement les échanges économiques entre les pays membres de l'ALBA-TCP.

33. *Nous reconnaissons* la nécessité de renforcer la participation des États membres aux mécanismes économiques conformant la nouvelle architecture financière de l'Alliance (SUCRE et Banque de l'ALBA), afin d'amplifier les relations économiques et la complémentarité entre nos pays

34. *Nous nous félicitons* des actions conjointes adoptées sans retard par l'ALBA-TCP et la CARICOM pour prévenir et juguler l'épidémie à virus Ébola. *Nous continuerons* de coordonner nos efforts dans ce sens et de suivre de près la mise en œuvre des accords adoptés par le Sommet extraordinaire de l'ALBA-TCP sur cette épidémie, tenu à La Havane le 20 octobre dernier.

35. *Nous nous félicitons* de l'entrée en vigueur du Traité constitutif du Centre régulateur de médicaments de l'ALBA-TCP et du Registre Grand-national des médicaments à usage humain de l'ALBA-TCP grâce au dépôt de l'instrument de ratification fait par l'État plurinational de Bolivie, ce qui renforce l'engagement de notre Alliance envers la santé, dans la mesure où ledit Traité contribuera à rendre accessibles les médicaments essentiels en tant que droit de l'homme fondamental.

36. *Nous invitons instamment* les pays membres de l'Alliance à constituer un groupe de travail chargé d'identifier les résultats des recherches scientifiques et socialise les vertus médicinales, culturelles et alimentaires de la feuille de coca. *Nous réitérons de même* notre invitation aux pays membres de l'ALBA-TCP à réaliser des échanges commerciaux des dérivés licites de la feuille de coca, dans le cadre de la Convention unique des stupéfiants, de 1961, afin de partager les bienfaits et les valeurs que ce produit apporte à l'humanité.

37. *Nous élaborerons* un programme permanent de questions prioritaires pour l'Alliance dont le suivi, la consultation et l'exécution seraient confiés au secrétaire exécutif.

38. *Nous nous engageons* à concevoir des stratégies et des actions concrètes qui permettent de mettre en place et de développer la Zone économique complémentaire ALBA-TCP / PETROCARIBE / CARICOM / MERCOSUR en tant qu'espace de complémentarité économique et productive, ce pas s'avérant important pour garantir la durabilité des actions et des programmes sociaux qui ont élevé la qualité de vie de nos peuples et qui ont été la marque de l'ALBA-TCP dès sa fondation.

39. *Nous appuyons* les actions de coopération économique et sociale entre les pays membres de l'ALBA-TCP afin de relancer le programme économique et social de l'Alliance en 2015 qui apparaît à l'annexe I de la présente Déclaration.

40. *Nous convoquons* une réunion des pays de l'ALBA-TCP sur la Mission Miracle à Caracas en janvier 2015 afin d'évaluer, de planifier et de proposer l'élargissement de ce programme.

41. *Nous donnons instruction* au Conseil de complémentarité économique pour qu'il invite les pays de PETROCARIBE à sa prochaine réunion de 2015 afin de dégager un consensus sur la proposition d'instrument de constitution de la Zone économique de développement partagé ALBA-PETROCARIBE, à partir de la documentation envoyée à cet effet, et qu'il le soumette à notre considération.

42. *Nous convoquons* le Conseil de complémentarité économique de l'ALBA-TCP le 23 février 2015 à La Havane, afin d'analyser des propositions à même de promouvoir des actions de nature économique.

43. *Nous appelons* à la tenue à La Havane d'un Conseil politique de l'ALBA-TCP, le 24 février 2015, date du cent-vingtième anniversaire de la reprise de la guerre d'Indépendance de Cuba.

La Havane, 14 décembre 2014.